



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°7 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250617-250617_7-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

Nombre de conseillers présents : **25**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **4**

Nombre de conseillers absents : **4**

Étaient présents :

OBJET :
Demande de subvention exceptionnelle au groupe MONTAGNARD ROANNAIS

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ; Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ; Michelle MAGNOL à David DERROSSIS ; Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ; Betul SIMSEK ; Pepa CAENEN ; Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

C.M. 17.06.25
- N°7 -

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU GROUPE MONTAGNARD ROANNAIS

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT) ;
- **Vu** le budget primitif de la Commune ;
- **Considérant** les crédits votés au compte 65748 du budget PRINCIPAL ;
- **Considérant** la demande d'aide financière exceptionnelle du Groupe Montagnard Roannais ;

Le 6 décembre 2025 se déroulera la manifestation des « 100 ans du ROANNE / THIERS ». À cette occasion de nombreuses actions se préparent pour marquer cette date anniversaire : animations, production d'un livre retraçant cette course et marche ou encore un film.

Dans la perspective de cette édition spéciale, le « Groupe Montagnard Roannais » sollicite une aide exceptionnelle de 1 000,00 euros auprès de la Commune.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** le versement de 1 000,00 euros à l'association GROUPE MONTAGNARD ROANNAIS ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT

Le Maire,

Stéphane RODIER

